Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 077-200049955-20260903-2026_0012_1-DE

DEPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

Arrondissement : TORCY

SMIAEP 2026-012
Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de la région de TOURNAN-EN-BRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DATE DE CONVOCATION
20/08/2026

DATE D'AFFICHAGE
07/08/2026

NOMBRE DE DELEGUES

EN EXERCICE : 28
PRESENTS : 26
VOTANTS : 23

OBJET : **ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2025– ESP Transport 2025 - (Convention VEG-LSAM – Convention VEG-BRIE CENTRALE)**

L'an deux mille vingt-six, le 1er Septembre 2026 à dix-huit heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à Tournan en Brie, en assemblée générale, sous la présidence de Monsieur Eric BOBET, Président.

Etaient présents :
M. REMOND Bertrand, délégué titulaire d'Aubepierre-Ozouer-Le-Repos ; Mme DESMARECEAUX Emilie, déléguée titulaire de Bernay-Vilbert ; Mme LACOTE Maëlle, déléguée suppléante de Bernay-Vilbert ; M. BOCQUILLON Gilles, délégué titulaire (CC Brie des Rivières et Châteaux - Courquetaine) ; Mme LUCZAK Daisy, déléguée titulaire (CC Brie des Rivières et Châteaux - Courquetaine) ; M. BERGUEZ Christian, délégué suppléant (CC Brie des Rivières et Châteaux - Chaumes-en-Brie) ; M. MARTIN Pierre, délégué suppléant (CC Brie des Rivières et Châteaux - Argentières) ; Mme CASIER Patricia, déléguée titulaire (CC Brie des Rivières et Châteaux - Beauvoir) ; M. DUMONT Séverin, délégué suppléant de Courpalay ; M. BAVAY Charles, délégué titulaire de Courtomer ; M. JUNK Aurélien, délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; M. BENOIT Dominique, délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers . M. OFFROY Patrick, délégué suppléant de Gretz-Armainvilliers ; M. GUERIN Bruno, délégué titulaire de La Chapelle-Iger ; M. BOBET Eric, Président ; M. RAVELET Geoffrey, délégué titulaire de Liverdy-en-Brie ; M. GAUTHIER Laurent, délégué titulaire de Mortcerf ; M. LOUISE DIT MAUGER Philippe, délégué titulaire de Presles-en-Brie ; M. DESIRE Christophe, délégué titulaire de Presles-en-Brie ; M. M. BARBOUX Dany, délégué titulaire de Quiers ; M. PIEDINOVI Jean-Christophe, délégué titulaire de Rozay-en-Brie M. CUYPERS Marc, délégué titulaire du SIEAPA de la Houssaye-en-Brie ; M. GAUTIER Laurent, Délégué titulaire de Tournan en Brie ; M. KHALOUA Madani, Délégué titulaire de Tournan en Brie ; M. SAUSSEY Laurent, Délégué suppléant de Tournan en Brie ; M. GUILLER Bruno, délégué suppléant de Vaudoy-en-Brie ;

Formant la majorité des membres en exercice.

Avaient donné pouvoir : -----

Etaient invités : Mme Cécile ACHIN, Intégrale Environnement (présente) ; M. Loïc BRUCKERT, Ingéni'Eau (Présent) ; M. Armand LANG, Président de la Sté Lexfis (Présent) ; Mme Sophie VINET, Adjointe au Directeur Suez Eau France (Présente); M. Ludovic BONNETON, Responsable de la Trésorerie (absent) ; Guy USSEGLIO-VIRETTA (Présent) ; Mme Leslie GUINGEL, responsable exploitation Suez Eau France (absente) ; M. Alain BARAZZUTTI, Directeur de l'Agence ESP ; Patrick BONNIN (absent).
Absents excusés : M. CHAUVIN Joël, délégué titulaire (CA Coulommiers Pays de Brie - Hautefeuille) ; M. ROSSILLI Patrick, délégué titulaire de Fontenay-Trésigny ; M. SAVOURET Damien, délégué titulaire de Lumigny-Nesles-Ormeaux ; M. FOLLIOT Pascal, suppléant de Tournan en Brie ; Mme DESWARTE Sophie, déléguée titulaire de Voinsles

Secrétaire de Séance désigné : Laurent GAUTIER, 1er Vice-Président, délégué titulaire de Tournan-en-Brie

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 077-200049955-20260903-2026_0012_1-DE

Monsieur Eric BOBET, Président du SMIAEP de la région de Tournan, ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Le Président rappelle, que pour l'année 2025, un rapport a été établi par le concessionnaire Suez Eau France dans le cadre de la convention de fourniture d'eau en gros pour la liaison Seine Amont Marne et qu'un autre rapport a été établi dans le cadre de la convention de fourniture d'eau en gros pour la Brie Centrale. La Société Ingéni'Eau ayant établi un RPQS 2026 à partir de ces données techniques et financières.

Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, les présents rapports et la délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Les RPQS doivent contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Un exemplaire de ces rapports doit également être transmis aux Communes adhérentes pour être présentés à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les présents rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ces deux rapports, l'assemblée délibérante :

DECIDE

- ✓ **DE PRENDRE ACTE** des deux rapports - ESP Transport 2025 (convention VEG-LSAM et convention VEG-Brie Centrale) établis par la Société Suez Eau France
- ✓ **D'ADOPTER** à l'unanimité les RPQS 2026 – ESP Transport 2026 (convention VEG-LSAM et convention VEG-Brie Centrale) établis par la Société Ingéni'Eau
- ✓ **DE TRANSMETTRE** aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DE METTRE** en ligne les rapports et la délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ **DE RENSEIGNER ET PUBLIER** les indicateurs de performance sur SISPEA

Fait et délibéré en séance, le 1er Septembre 2026

Pour extrait certifié conforme
Tournan-en-Brie, le 03 Septembre 2026

Le Secrétaire de Séance,

Laurent GAUTIER

Le Président,

SMIAEP DE LA RÉGION DE TOURNAN EN BRIE

Eric BOBET